



ASC CNES Toulouse
Section Discothèque

ASC
CNES CST

Compte rendu de l'Assemblée générale

Année 2024

Table des matières

Table des matières	1
1 Participants et procurations.....	1
1.1 Date et lieu	1
1.2 Participants.....	1
1.3 Procurations	1
2 Bilan moral 2024	2
3 Bilan financier.....	4
4 Bureau	5

1 Participants et procurations

1.1 Date et lieu

Mercredi 05 février 2025 Dementhon 07

1.2 Participants

Eric Lorfèvre, Isabelle Léonardi, Maurice Poncet, Thierry Martin

1.3 Procurations

Bornot Aurélie, Paul Gélié, Isabelle Sebbag, Thierry Gimenez, Jean-Paul Etienne

2 Bilan moral 2024

En l'absence de Pascal Cornac, Eric Lorfèvre a présenté le bilan moral.

Composition du bureau

Président	Membres actifs
<i>Pascal CORNAC</i>	<i>Pauline FRAISSE</i>
Secrétaire	<i>Isabelle LEONARDI</i>
<i>Thierry MARTIN</i>	<i>Thierry GIMENEZ</i>
Trésorier	<i>Olivier DUMOND</i>
<i>Eric LORFEVRE</i>	<i>Thomas VILLA</i>

Nous étions 8 bénévoles pour assurer le fonctionnement de la Section en 2024. Thierry Martin, secrétaire, a lui aussi entamé un CFC ; il continuera à assurer le rôle de secrétaire (merci Thierry d'organiser les permanences avec tes sondages Framadate) et d'assurer les permanences du jeudi.

Le nombre de bénévoles sera donc en 2024 de 8 ; cela reste encore suffisant pour assurer une permanence par semaine **mais il serait risqué qu'il diminue**. Les bonnes volontés sont les bienvenues ; (nota : il n'est demandé ni de s'appeler Thierry ni de prévoir un CFC pour nous rejoindre).

Il y a 139 adhérents inscrits à la section discothèque.

La section tourne avec un nombre réduit de bénévoles, ce qui pourrait s'avérer critique pour les permanences.

⇒ Action bureau : Réfléchir à une éventuelle mutualisation avec les autres sections de prêt.

Nous avons discuté avec Maurice de l'intérêt de maintenir une section de prêt de CD dans le contexte de consommation en ligne via les plateformes de diffusion. Emprunter à la discothèque permet des échanges de vive voix, avec de nombreuses recommandations. Cela nous permet de découvrir grâce à des échanges amicaux sans être sous l'influence des algorithmes des grandes plateformes.

Maurice suggère de présenter la section avec une animation lors d'une pause repas à UBLO. L'idée est acceptée (voir budget exceptionnel demandé pour cela)

⇒ Action EL/TM : Faire un publipostage pour présenter cette page à tous l'ASC.

Rappel du fonctionnement

L'activité de la section est basée sur le prêt de CD Audio. Ces disques sont achetés grâce à une subvention attribuée par le Comité Directeur de l'ASC. Des permanences hebdomadaires sont assurées tous les jeudis [de 12h30 à 13h30] et les premiers mardis de chaque mois (**Merci à Thierry G. d'avoir proposé et assuré ces permanences exceptionnelles en 2024 !!**) pour permettre aux adhérents d'emprunter et de rapporter leurs CD.

La Médiathèque de l'ASC regroupe les sections Bibliothèque, Discothèque et Vidéotheque. Son fonctionnement est basé sur une adhésion annuelle à trois niveaux (bibliothèque seule, bibliothèque et discothèque, médiathèque dans sa totalité) ce qui permet de mettre le fonctionnement de ces sections en accord avec la réglementation sur les prêts d'ouvrages écrits, audio ou audiovisuels.

Le mode d'emprunt de la section est le suivant :

- Un emprunt est limité à 4 semaines maximum sauf pour les nouveautés qui sont limitées à 2 semaines maximum afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse les emprunter. Les nouveautés sont repérées par une étiquette à l'intérieur du boîtier.
- Passé le délai autorisé une pénalité de retard de 0,50 € par semaine et par emprunt est appliquée. Cette pénalité est là pour encourager les emprunteurs à retourner leurs CD dans les délais mais bien souvent elle n'est pas appliquée quand le retard reste exceptionnel.
- Le nombre total d'emprunts n'est pas limité hormis pour les nouveautés où le bon usage veut que chacun se limite à un nombre raisonnable (et pour 2 semaines max).

Les achats

Cette année **254 CDs** (contenant 300 disques) ont été achetés. (Nombre en diminution) ; le prix moyen d'un CD est de 16€ ; à noter une inflation importante sur le prix des CDs par rapport à 2022.

Les achats ciblent tous les styles de musique : beaucoup de sorties incontournables mais pas tout le "main Stream" non plus, et des artistes moins diffusés à découvrir. La Newsletter et les playlists que publie Eric sur le site sont d'excellentes portes d'entrée pour ces découvertes ; les CDs peuvent être aussi écoutés au local au moment des permanences...

La section achète beaucoup de nouveautés car elles sont empruntées en priorité. Il est suggéré de mettre un repère intercalaire pour bien les identifier.

⇒ Action EL : Mettre un repère intercalaire pour identifier les nouveautés

Les permanences

Les permanences sont assurées par des bénévoles, membres du bureau élargi, membres actifs dont la liste est donnée en début de document. Un planning tournant est mis en place trimestriellement par notre secrétaire avec des équipes composées de 1 à 2 personnes. Les inscriptions se font sur <http://framadate.org/>. La section a assuré ses permanences sauf durant le mois d'Août.

Le matériel

La section dispose de 2 PC. Le deuxième PC est en libre-service et permet de faire des recherches sur le fichier EXCEL contenant toutes les références de la section. Ce service est apprécié des adhérents. Ce fichier EXCEL est également en ligne sur la page de la discothèque du site de l'ASC.

Nous n'avons pas fait d'inventaire en 2024. Nous essayons d'en effectuer tous les 2 ans, le dernier a eu lieu en Aout 2022. Un inventaire sera à faire en 2025. Le catalogue Excel des CD est à jour. Il sera utilisé pour le prochain inventaire.

⇒ Action tous : Faire un inventaire en 2025

La page discothèque du site de l'ASC <http://asc-cnes.asso.fr/project/discothèque/>

Les règles de fonctionnement sont rappelées sur le site de la section. Cette page est mise à jour régulièrement car elle permet de consulter en ligne la dernière version du catalogue. Elle permet de faire des suggestions en ligne.

Les adhérents ont aussi la possibilité de noter leurs suggestions sur un classeur disponible au local ou bien d'utiliser le formulaire en ligne sur le site (les demandes finissent toutes a priori entre les mains de la personne en charge des achats). Cette année, les adhérents ont été informés de la liste de toutes les nouveautés lors de leur mise en rayon.

Eric présente les évolutions du site web qui désormais migré vers le nouveau site ASC. Les évolutions visent à la simplification de la maintenance. Le site web présente les nouveautés sur la page playlist.

Action EL/TM : Faire un publipostage pour présenter cette page à tous l'ASC.

Abonnements

Abonnement aux revues "Rolling Stones" et à "Jazz magazine" afin de couvrir des styles de musique différents et nous aider dans la sélection des nouveautés. Une fois la circulation interne à la section terminée, ces revues sont déposées au local de prêt et proposées à l'emprunt aux adhérents.

L'abonnement au magazines (Rolling Stones, Jazz Magazine) est discuté. Ceux-ci s'avèrent utiles pour les recommandations / suggestions d'achat.

⇒ Action EL: Mentionner ces abonnements sur le site ainsi que la possibilité de les recevoir via la liste de circulation.

Gestion de la Base de Données

La mise à jour de la base de données est gérée par Eric LORFEVRE. Des séances de collage des étiquettes à code barre sont organisées régulièrement avant la mise en rayon des nouveautés.

Une séance d'étiquetage est à prévoir prochainement, ce sera l'occasion de se retrouver lors d'un repas et de discuter de l'aménagement du local.

⇒ Action (tous): Réagencer le local pour pouvoir intégrer les 3 nouvelles armoires.

On essaiera de promouvoir la convivialité (sofa, machine à café,... à récupérer)

Idée à discuter : sondage vers les adhérents pour identifier les besoins.

Bilan des actions effectuées en 2024

- Achats et mise en rayon réguliers des CD.
- Permanences de la Section tous les jeudis
- Relance de la Newsletter

Merci à tous les bénévoles pour leur participation aux activités de la section (permanences, étiquetage, publipostage, etc...)

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

3 Bilan financier

Le bilan financier est présenté par Eric.

Les chiffres :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Solde début exercice	388,80 €	77,48 €	167,70 €	349,78 €	158,68 €	21,49 €	22,43 €
Montant INV appelé	3391,20 €	3990 €	3937,30 €	3937,97 €	3741,32 €	4098,51 €	4180 €
Montant INV appelé (fin d'année)	0 €	0 €	0 €	0 €	390 €	0 €	0 €
Dépenses réalisées en INV	3780,11 €	4040,68 €	3669,25 €	3974,57 €	4286,51 €	4122,07 €	4182,50 €
Dont CDs	3780,11 €	4055,68 €	3669,25 €	3790,34 €	4286,51 €	4122,07 €	4072,50 €
Montant FCT appelé	150 €	220 €	200 €	220 €	200 €	180 €	160 €
Dépenses réalisées en FCT	201,20 €	144 €	218 €	154,50 €	182 €	155,50 €	157 €
Montant EXC appelé	70 €	40 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses réalisées en EXC	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Solde fin exercice	77,48 €	162,89 €	349,78 €	158,68 €	21,49 €	42,43 €	0,50 €

Budget investissement :

- Le budget investissement a été consacré à l'achat d'une paire de portes d'armoire et aux achats de CD. La totalité des achats de CD (hors concerts) s'est faite via FNAC et DODAX (Fnac Market).
- Erreur du CD (vu seulement en fin d'année) : 160 € n'ont pas été versés sur la part INV.
- **254 CDs** (contenant 300 disques) ont été acheté pour un total de 4072€50 soit un prix d'achat moyen par boîtier CD de **16€** (Augmentation).

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nb de CDs achetés	254	269	268	265	262	278	268
Nb de disques achetés	300	304	327	295	311	326	303
Prix moyen du CD	16 €	15€32	15€99	14€30	14€	14€60	14€10
Prix moyen du disque	13€57	13€56	13€11	12€85	11€80	12€40	12€50

La formule d'achat utilisée par défaut est un achat par E. LORFEVRE avec la CB de la section. Une avance de 1500 € a été demandée en janvier. Aucune demande de budget supplémentaire n'a été effectuée cette année.

On rappelle qu'il est possible d'acheter des CDs en concert pour le compte de la section. En l'absence de facture, une déclaration sur l'honneur peut convenir pour la comptabilité. Un remboursement par chèque est ensuite effectué.

Budget fonctionnement :

- La part principale du budget fonctionnement, soit 125€, a été consacré aux abonnements. Les abonnements en cours sont Jazzmag et Rolling Stones.
- Le reste du budget fonctionnement a été consacré aux frais bancaires de la CB pour un montant de 32€ (1/2 tarif).

Budget exceptionnel :

- Aucun budget exceptionnel n'a été demandé pour 2024.

Proposition de budget pour la section Discothèque en 2025

Prévisionnel Budget ASC DISCO	2025	Commentaire
Investissement	4 240,00 €	Achat CD (Stable → ~260 CDs/an)
	40,00 €	Achat matériel pour casiers CD armoires
Total Investissement	~4 280,00 €	
Fonctionnement	66,00 €	Abonnement JAZZMAG (~12 numéros)
	59,00 €	Abonnement ROLLING STONES (~10 numéros)
	32,00 €	Cotisation CB
Total Fonctionnement	~160,00 €	
Total Exceptionnel	60,00 €	Évènement(s) Ublo
Total demandé	4500,00 €	

Autres propositions d'achat suite appel à idée de septembre 2024 :

- Achat d'un lecteur de CD portable
- Relais Wifi/audio
→ À voir en septembre 2025 si besoin et demande de budget complémentaire associée

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

4 Bureau

Le bureau démissionne et se représente. Le nouveau bureau est élu à l'unanimité. Il s'organise de la façon suivante :

Président : Pascal Cornac

Trésorier : Eric Lorfèvre

Secrétaire : Thierry Martin

Membres: Isabelle Léonardi, Pauline Fraisse, Thierry Gimenez, Olivier Dumond, Thomas Villa

ASC-CNES Section Discothèque	Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2023-2024	Toulouse, le 5 février 2024
--	---	-----------------------------

Les membres de la section sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire
qui se déroulera selon les conditions suivantes :

Quand	Lundi 05 février 2024 de 12h30 à 13h30.
Où	CNES – Salle Dementhon 007
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan moral 2023 + vote présenté par le président - Bilan financier 2023 + vote présenté par le Trésorier - Activités et budgets prévisionnels de la nouvelle année - Points divers - Élection du nouveau bureau
Participation	L'AG sera précédée de l'émargement de la liste des adhérents, avec vérification des pouvoirs.

En cas d'impossibilité de participer à l'AG,
il vous est possible d'être représenté par un autre membre de la section.
Pour cela établissez le pouvoir ci dessous, votre mandant le présentera lors de l'émargement à l'entrée de l'AG.

ASC-CNES, section discothèque

POUVOIR pour AG

[Conformément aux statuts de l'ASC (/ au règlement intérieur de la section)]

je soussigné Olivier DUMOND SA n° ASCASG47 882 __

donne pouvoir à Thierry Martin __

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire du lundi **05 février 2024**

Le 1^{er} février 05/02/2024 __ à Toulouse __ TOULOUSE __



**Dumon
d Olivier**

Signature
numérique de
Dumond Olivier
Date : 2024.02.05
12:30:17 +01'00'

ASC-CNES Section Discothèque	Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2023-2024	Toulouse, le 5 février 2024
--	---	-----------------------------

Les membres de la section sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire
qui se déroulera selon les conditions suivantes :

Quand	Lundi 05 février 2024 de 12h30 à 13h30.
Où	CNES – Salle Dementhon 007
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan moral 2023 + vote présenté par le président - Bilan financier 2023 + vote présenté par le Trésorier - Activités et budgets prévisionnels de la nouvelle année - Points divers - Élection du nouveau bureau
Participation	L'AG sera précédée de l'émargement de la liste des adhérents, avec vérification des pouvoirs.

En cas d'impossibilité de participer à l'AG,
il vous est possible d'être représenté par un autre membre de la section.
Pour cela établissez le pouvoir ci dessous, votre mandant le présentera lors de l'émargement à l'entrée de l'AG.

[ASC-CNES, section discothèque](#)

POUVOIR pour AG

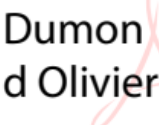
[Conformément aux statuts de l'ASC (/ au règlement intérieur de la section)]

je soussigné Olivier DUMOND n°ASC. 882

donne pouvoir à Thierry Martin

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire du lundi **05 février 2024**

Le 05/02/2024 à TOULOUSE


Signature
numérique de
Dumond Olivier
Date : 2024.02.05
12:30:17 +01'00'

ASC-CNES Section Discothèque	Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2023-2024	Toulouse, le 5 février 2024
--	---	-----------------------------

Les membres de la section sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire
qui se déroulera selon les conditions suivantes :

Quand	Lundi 05 février 2024 de 12h30 à 13h30.
Où	CNES – Salle Dementhon 007
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan moral 2023 + vote présenté par le président - Bilan financier 2023 + vote présenté par le Trésorier - Activités et budgets prévisionnels de la nouvelle année - Points divers - Élection du nouveau bureau
Participation	L'AG sera précédée de l'émargement de la liste des adhérents, avec vérification des pouvoirs.

En cas d'impossibilité de participer à l'AG,
il vous est possible d'être représenté par un autre membre de la section.
Pour cela établissez le pouvoir ci dessous, votre mandant le présentera lors de l'émargement à l'entrée de l'AG.

[ASC-CNES, section discothèque](#)

POUVOIR pour AG

[Conformément aux statuts de l'ASC (/ au règlement intérieur de la section)]

je soussigné FUENTES Nathalie n°ASC. 983

donne pouvoir à ___ l'un des membres du bureau de la section

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire du lundi **05 février 2024**

Le 05/02/2024 _____ à Toulouse _____

Fuentes
Nathalie

Signature
numérique de
Fuentes Nathalie
Date : 2024.02.05
11:16:12 +01'00'

ASC-CNES Section Discothèque	Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2023-2024	Toulouse, le 5 février 2024
------------------------------------	---	-----------------------------

Les membres de la section sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire
qui se déroulera selon les conditions suivantes :

Quand	Lundi 05 février 2024 de 12h30 à 13h30.
Où	CNES – Salle Dementhon 007
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan moral 2023 + vote présenté par le président - Bilan financier 2023 + vote présenté par le Trésorier - Activités et budgets prévisionnels de la nouvelle année - Points divers - Élection du nouveau bureau
Participation	L'AG sera précédée de l'émargement de la liste des adhérents, avec vérification des pouvoirs.

En cas d'impossibilité de participer à l'AG,
il vous est possible d'être représenté par un autre membre de la section.
Pour cela établissez le pouvoir ci dessous, votre mandant le présentera lors de l'émargement à l'entrée de l'AG.

ASC-CNES, section discothèque

POUVOIR pour AG

[Conformément aux statuts de l'ASC (/ au règlement intérieur de la section)]

je soussigné ___ ROMEO Pascale ___ n°ASC. 1880 ___

donne pouvoir à ___

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire du lundi **05 février 2024**

Le ___ 05/02/2024 ___ à ___ TOULOUSE ___



ASC-CNES Section Discothèque	Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2023-2024	Toulouse, le 5 février 2024
------------------------------------	---	-----------------------------

Les membres de la section sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire qui se déroulera selon les conditions suivantes :

Quand	Lundi 05 février 2024 de 12h30 à 13h30.
Où	CNES – Salle Dementhon 007
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan moral 2023 + vote présenté par le président - Bilan financier 2023 + vote présenté par le Trésorier - Activités et budgets prévisionnels de la nouvelle année - Points divers - Élection du nouveau bureau
Participation	L'AG sera précédée de l'émargement de la liste des adhérents, avec vérification des pouvoirs.

En cas d'impossibilité de participer à l'AG,
il vous est possible d'être représenté par un autre membre de la section.
Pour cela établissez le pouvoir ci dessous, votre mandant le présentera lors de l'émargement à l'entrée de l'AG.

ASC-CNES, section discothèque

POUVOIR pour AG

[Conformément aux statuts de l'ASC (/ au règlement intérieur de la section)]

je soussigné Isabelle LEONARDI n°ASC. 4576

donne pouvoir à

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire du lundi **05 février 2024**

Le 01/02/2024 à Toulouse



Visa

ASC-CNES Section Discothèque	Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2023-2024	Toulouse, le 5 février 2024
--	---	-----------------------------

Les membres de la section sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire
qui se déroulera selon les conditions suivantes :

Quand	Lundi 05 février 2024 de 12h30 à 13h30.
Où	CNES – Salle Dementhon 007
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan moral 2023 + vote présenté par le président - Bilan financier 2023 + vote présenté par le Trésorier - Activités et budgets prévisionnels de la nouvelle année - Points divers - Élection du nouveau bureau
Participation	L'AG sera précédée de l'émargement de la liste des adhérents, avec vérification des pouvoirs.

En cas d'impossibilité de participer à l'AG,
il vous est possible d'être représenté par un autre membre de la section.
Pour cela établissez le pouvoir ci dessous, votre mandant le présentera lors de l'émargement à l'entrée de l'AG.

[ASC-CNES, section discothèque](#)

POUVOIR pour AG

[Conformément aux statuts de l'ASC (/ au règlement intérieur de la section)]

je soussigné Thierry Chapuis n°ASC. 570

donne pouvoir à Thierry Martin

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire du lundi **05 février 2024**

Le 25/01/2024 à Toulouse



ASC-CNES Section Discothèque	Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2023-2024	Toulouse, le 5 février 2024
--	---	-----------------------------

Les membres de la section sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire
qui se déroulera selon les conditions suivantes :

Quand	Lundi 05 février 2024 de 12h30 à 13h30.
Où	CNES – Salle Dementhon 007
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan moral 2023 + vote présenté par le président - Bilan financier 2023 + vote présenté par le Trésorier - Activités et budgets prévisionnels de la nouvelle année - Points divers - Élection du nouveau bureau
Participation	L'AG sera précédée de l'émargement de la liste des adhérents, avec vérification des pouvoirs.

En cas d'impossibilité de participer à l'AG,
il vous est possible d'être représenté par un autre membre de la section.
Pour cela établissez le pouvoir ci dessous, votre mandant le présentera lors de l'émargement à l'entrée de l'AG.

[ASC-CNES, section discothèque](#)

POUVOIR pour AG

[Conformément aux statuts de l'ASC (/ au règlement intérieur de la section)]

je soussigné _Anaïs Coulet n°ASC. 11688

donne pouvoir à Thierry MARTIN

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire du lundi **05 février 2024**

Le 05/02/24 à Toulouse

Anais Coulet